

# TENNIS-CLUB TROIS-CHENE

Centre sportif Sous-Moulin

📞 022/349.40.96



E-mail : [secretariat@tc3c.com](mailto:secretariat@tc3c.com)

[www.tc3c.com](http://www.tc3c.com)

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 avril 2016

**Sont présents** : les membres du comité, soit Mme Marina Claudel, Présidente, M. Jean Loichot, vice-président, Mlle Natasha Haering, MM Gregory Loichot, Clément Piazzalunga, Franco Serena, Steven Haering et Stéphane Michaud. Notre secrétaire Mme Christine Zaugg ainsi que nos professeurs Messieurs Gwenaël Gueit et Nicolas Merle.

Les conseillers administratifs de Chêne-Bougeries Monsieur Jean Locher et de Thônex, Monsieur Pascal Uehlinger.

37 membres du TC3C participent à cette Assemblée (liste annexée).

**Se sont excusés** : Monsieur Laurent Hirt, directeur du CSSM, Monsieur Philippe Decrey, maire de la commune de Thônex, Monsieur Marc Kilcher, conseiller administratif de la commune de Thônex, Monsieur Pierre Debarge, conseiller administratif de la commune de Chêne-Bourg.

Les membres : Mesdames Marianne Gueit , Corinne Ramel et Viviane Perizzolo, Mesdemoiselles Loan Le, Samantha Forgnone et Julia Brand et Monsieur John Bonnet ainsi que Monsieur Claude Widmer, (membre d'honneur)

**Inscrits mais non venus et non excusés** : Mesdames Dominique Boesiger-Angella et Sonia VODOZ, Messieurs Patrice Angella et Mario-Dominique Torello.

Madame Marina Claudel, Présidente, ouvre la séance à 20h.10

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée au moins 14 jours avant la date de celle-ci. Elle remercie les membres présents.

### **1. Approbation du PV**

Le PV de l'AG 2015 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport de la Présidente**

La Présidente donne lecture de son rapport, qui est à disposition des membres. Il fait partie intégrante du présent PV.

### **3. Rapport de la commission technique**

Stéphane Michaud et Franco Serena lisent leur rapport à l'Assemblée Générale. Il fait partie intégrante du présent PV.

### **4. Rapport du trésorier**

Steven Haering donne lecture de son rapport et le remet à la secrétaire qui l'annexera au présent PV.

### **5. Rapport des vérificateurs des comptes**

En l'absence de Madame Vania LAZZURI, non excusée, Monsieur Pierre-Yves Besson lit ce rapport qui relève l'excellente tenue des comptes et propose à l'assemblée générale d'en donner décharge au comité, au trésorier et aux vérificateurs des comptes. Ce rapport est à disposition des membres. Il félicite Steven Haering pour la qualité de son travail et Christine Zaugg qui a travaillé en collaboration avec lui.

**6. Approbation de ces 4 rapports** Ces rapports sont acceptés à l'unanimité.

### **7. Election des membres du comité**

Comme annoncé lors de la dernière assemblée, le comité a trouvé une solution concernant la gestion financière du club en la personne de Steven Haering qui a rejoint le comité en tant que trésorier. Nomination approuvée à l'unanimité, avec félicitations.

En ce qui concerne les membres du comité, aucune proposition n'ayant été faite dans les délais requis, le comité est reconduit dans sa totalité.

### **8. Divers**

Pierre-Yves Besson, vérificateur des comptes pour 2016, ayant déjà officié deux ans, ne pourra plus se représenter. Il rappelle au comité ainsi qu'à l'assemblée qu'un suppléant est élu chaque année et qu'il doit également être convoqué pour la vérification des comptes. Le comité en prend note pour les années à venir.

Vania Lazzurri reste encore pour l'an prochain, Eric Jeanneret (suppléant 2015) devient le second vérificateur aux comptes et Monsieur Bruno Vincenti (nouveau membre en 2015) se propose pour le poste de suppléant. Candidature approuvée à l'unanimité avec remerciements.

Anne Grandjean co-responsable du mouvement « Seniors » avec Jean-Michel Durgnat et Christian Cuennet, remercie et félicite le comité pour son efficacité et son travail.

Christian Cuennet demande une petite précision à Steven Haering au sujet des encaissements du compte « location de courts ». Ce compte représente 1% des recettes et non pas 15 % comme il l'avait compris.

Il demande également si, pour le double de clôture, les rencontres se disputeront avec « handicap » ce qu'apparemment les membres préfèrent et ce qui les incite davantage à y participer.

Eric Jeanneret a remarqué que, de plus en plus souvent, les membres ne nettoient pas les lignes à chaque fin d'heure de jeu. On essaiera de remédier à cette mauvaise habitude : effectivement, lors de la mise à disposition de ces nouveaux courts, on avait beaucoup insisté sur l'entretien des courts et un peu moins sur celui des lignes.

JL en profite pour informer l'assemblée que, les brosses actuelles étant en très mauvais état, elles seront remplacées gratuitement par l'entreprise Real Sport.

Jean-Michel Durgnat demande aussi qu'une information soit relayée au CSSM pour leur demander de mieux faire leur travail d'entretien des courts. MC et JL lui répondent que les techniciens du CSSM s'occupent très bien de cette charge.

Lili Muggler demande que l'accès Wifi du TC3C soit mis à disposition des membres car celui du CSSM ne fonctionne pas bien du tout. GL va y réfléchir.

Christian Forgnone est content de savoir que le coût du chauffage « bulle » a été moindre cette année mais il a constaté, en moyenne, une température de 12°/14° ce qui pour lui n'est pas suffisant pour jouer dans de bonnes conditions. MC lui confirme que déjà l'an passé, nous avons connu un problème de chauffage de bulle, essentiellement dû au fait que la sonde thermique, reliée au thermostat, était mal placée. Elle en avait informé le technicien responsable « bulle » du CSSM pour qu'il fasse le nécessaire au moment du montage en octobre 2015. Il lui avait été répondu que pour un bon fonctionnement de la sonde thermique, elle devait obligatoirement être placée entre les deux courts. La mettre à hauteur de filet aurait été mal pratique, c'est pourquoi elle a été placée en haut de la bulle, au-dessus du court no 1. Christian Forgnone pense qu'il serait judicieux d'augmenter de 2° le thermostat pour que tout le monde soit content.

Pascal Uehlinger attire l'attention des membres sur le fait qu'une structure « bulle » telle que la nôtre ne sera pas renouvelable par rapport aux nouvelles normes imposées. A l'avenir, plus aucune bulle ne sera chauffée, l'apport en chaleur sera uniquement fait par absorption de la chaleur extérieure. Il en a fait l'expérience dans d'autres clubs : avec ce nouveau système la température pour jouer ne dépasse jamais 6°.

Christophe Haering fait également remarquer qu'il serait judicieux demander au CSSM un meilleur entretien pour la saison 2016/2017, avant son montage, justement dans le but de la conserver le plus longtemps possible.

MC répond que ce dossier pourra être traité dès que le nouveau directeur du CSSM aura pris ses fonctions en juin puisqu'il sera en charge d'assurer le maintien des terrains couverts.

Lili Muggler demande au comité de faire le nécessaire auprès du CSSM pour diminuer le chauffage dans les vestiaires « Dames », car la chaleur y est insupportable.

Les divers étant épuisés, la Présidente lève la séance à 21h20.

Thônex, le 18 avril 2016.

La Secrétaire : Christine Zaugg

La Présidente :

Marina CLAUDEL